Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 62 (2000)

Heft: 11

Rubrik: ASETA ; Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée des délégués de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Une organisation pour les agriculteurs

Les délégués de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture ont tenu leurs assises annuelles à Cham, invités par la section Zoug de l'ASETA. A l'ordre du jour, les nouveautés de l'Ordonnance sur l'équipement technique des véhicules relatives aux roues des tracteurs et des remorques (voir à ce propos TA 10/2000). Et puis, comme tous les quatre ans, les élections statutaires dans les divers organes de l'Association.

Chaque année à cette époque, il y a de la politique dans l'air... C'est en effet à la veille des votations de septembre que siègent le Comité central et les délégués de l'ASETA. Et si, à l'échelon fédéral, il était question cette fois-ci de politique sociale, de transports et d'énergie, donc d'argent, l'agriculture est toujours concernée, que ce soit de façon directe ou indirecte, et les résultats de la dernière votation sur les questions énergétiques ne l'ont pas démenti. Dans son discours, le politicien Max Binder, président de l'ASETA, a aussi donné sa propre appréciation de la politique agraire:

«Entre les organisations et les autorités, la position des agriculteurs est inconfortable»

«Il serait mal vu de conseiller aux paysans de ne plus verser leur écot à l'Union suisse des paysans; mais la sonnette d'alarme devrait sonner à Brugg lorsque, par exemple lors de la votation sur l'énergie, on «politise» en marginalisant la base. Il est aussi bien clair que précisément au sein de l'organisation faîtière, il devient de plus en plus difficile de trouver un consensus en matière d'économie agricole.» Dans ce sens, poursuit M. Binder, il est juste que des associations ou des organisations spécialisées gardent en mémoire et concrétisent les visées de leurs membres. «De tout temps, de multiples raisons auraient pu décider la fusion de nombreux domaines. Ainsi, l'adage «Ce n'est qu'ensemble que nous seront forts> n'aura jamais autant prévalu que maintenant. Il est indispensable de marcher ensemble dans la même direction et d'accorder le soutien nécessaire à l'USP, car en libéralisant les marchés, la politique agraire de la Confédération intervient massivement dans le développement des exploitations. Le document «Horizon 2010» publiant les stratégies de la politique agraire provoque carrément les organisations paysannes et les agriculteurs. On prétend que seule l'agriculture détient un potentiel pour abaisser les coûts; cependant, si l'on se rappelle les efforts fournis par les agriculteurs durant ces dernières années, ceci est injuste lorsque l'on s'aperçoit que les marges des domaines apparentés à l'agriculture se sont améliorées.»

Selon M. Binder, rassembler tous les moyens mis à disposition par l'Etat afin de ralentir le processus de recul des exploitations fait montre d'une mauvaise politique. Si au sein de l'UE, des exploitations de 50 à 100 ha sont poussées à trouver des travaux d'appoint — ou même cesser toutes

Une cause sociale



A côté de l'ordre du jour officiel, ces deux jours sont l'occasion, pour les présidents et les gérants des sections ainsi que pour les délégués et leur partenaire, d'entretenir les contacts de façon informelle grâce au programme mis sur pied par la section organisatrice. Les échanges d'expériences par-dessus les limites cantonales soudent les membres qui tout au long de l'année sont reliés par les informations publiées dans «Technique Agricole/Schweizer Landtechnik». L'Association zougoise pour l'équipement technique de l'agriculture, et son comité en grande forme, a offert un programme de qualité aux gens de l'ASETA tout en ayant à évaluer les

avantages et les inconvénients d'un sponsoring assez poussé. Une fois encore, les efforts fournis en coulisse par les membres et leurs épouses afin de donner un accent festif à cette assemblée n'ont pas été vains. A toutes et à tous, nous adressons nos sincères remerciements.

Pour sa prochaine **assemblée des délégués en 2001**, l'ASETA sera l'hôte du Liechtenstein. Le président de la section Hansjörg Büchel a bien précisé, en formulant son invitation, qu'il ne fallait emporter que de l'argent propre...

La date et le lieu de l'**AD 2002** sont aussi connus: elle aura lieu dans le cadre du Concours mondial de labour (domaine de Bellechasse, FR) et bien entendu en marge de l'Expo 2002, dans le canton de Fribourg, entre Morat et Fribourg. Ce concours ayant lieu les 7/8 septembre 2002, l'AD sera avancée de quelques semaines.



Le directeur Jürg Fischer présente des comptes équilibrés tandis que l'attention du président central Max Binder est captée par l'emploi modéré et efficace des finances...

activités — il apparaît clairement que la taille d'une exploitation n'est pas le seul garant de son existence. Il faudrait prendre en exemple les nombreuses petites et moyennes entreprises que l'économie suisse se flatte d'avoir comme son épine dorsale. Et de préciser: «Pourquoi le système des PMU ne serait-il pas aussi valable pour l'agriculture?»

Bon rapport prix/prestations pour l'ASETA

La tâche des organisations paysannes est de s'investir pour les intérêts des agriculteurs. «Cela n'est possible que si ces organisations peuvent compter sur leurs membres», dit le président central en félicitant les membres de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture pour leur fidélité. «Chaque franc versé à l'Association est bien investi et produit un excellent rapport prix/prestations. L'ASETA peut compter sur une équipe de collaboratrices et collaborateurs compétents qui, grâce aux divers contacts avec les offices fédéraux, sont en mesure de négocier les meilleures solutions pour l'agriculture en matière de circulation routière, de TVA ou de RPLP (redevances poids lourds). Les conditions-cadres légales qui

régissent la circulation des véhicules agricoles sont dues en grande partie aux contacts répétés que l'Association entretient avec les offices fédéraux concernés. L'ASETA porte une grande responsabilité envers les accidents qui peuvent survenir avec des véhicules agricoles; c'est pourquoi elle apporte une contribution importante à la prévention des accidents.» Et M. Binder

de conclure: «Cependant, ni les interdictions ni les nouvelles prescriptions ne sont prioritaires, mais plutôt le temps que nous prenons à conseiller nos membres et la conviction de nos propos.»

Depuis un an, Jürg Fischer est le nouveau directeur du secrétariat central de l'ASETA à Riniken. Il a présenté, au Comité central et à l'Assemblée des délégués, un bilan équilibré par 1,5 million de francs de recettes et de dépenses et un bénéfice d'environ CHF 3000.—. Dans le secteur de la formation, l'ASETA enregistre aussi une augmentation des journées de cours tant à Riniken, AG (cours d'atelier K30 reconduit deux fois), qu'à Grange-Verney (boom informatique). Plus de 70 jeunes ont pris part au cours de conduite G40, homologué par l'Office fédéral des routes et soutenu à raison de CHF 60.— par le Fonds de sécurité routière.

Elections, mutations, démissions

Il est du devoir du Comité central de l'ASETA d'élire les membres du Comité directeur et des Commissions sectorielles (CoSec). Tous les membres du Comité directeur ainsi que le président central Max Binder à leur tête ont été réélus.

Nouveaux visages dans les Commissions sectorielles

La Commission sectorielle 1 a pour but de discuter des activités et des questions touchant la circulation routière des véhicules agricoles. Pendant 27 ans, elle a pu compter sur les compétences de son président Viktor



Alfred Muller, entrepreneur agricole à Dommartin, est nommé membre d'honneur de l'ASETA en remerciement des services rendus en tant que président de la Commission sectorielle 2 de 1985 à 2000.



Comité de la section et comité d'organisation de l'AD 2000: de gauche à droite, Armin et Erika Ott, Thomas et Helen Hausbeer, Kari et Annemarie Gretener, Peter et Rita Schmid, Karl et Rosmarie Röllin.

Monhart, responsable de la prévention des accidents dans l'agriculture et conseiller en machinisme agricole à l'Institut agricole d'Arenenberg, TG. **Roger Berset**, déjà membre de la CoSec 1, lui succède à la présidence. Il remplit les mêmes tâches que son prédécesseur à l'Institut de Grangeneuve et ses activités s'étendent aussi aux contrôles de pulvérisateurs et d'installations de freins. Nouveau membre élu: **Samuel Herrmann**, Altikon, ZH, conseiller en machinisme agricole à Arenenberg, TG.

La Commission sectorielle 2 rassemble les intérêts des entrepreneurs agricoles et prépare les tarifs indicatifs des travaux à façon. La commission a apporté une contribution importante à l'amélioration de la taxation de la TVA prélevée sur les produits et services fournis par les entrepreneurs agricoles. Depuis 1985, Alfred Muller, entrepreneur agricole a Dommartin, en a été la force motrice. En reconnaissance des services rendus, il est nommé membre d'honneur de l'ASETA. Fritz Hirter, Safenwil, AG, gère en copropriété une entreprise de travaux agricoles (maïs, céréales, bois).

Autres changements à signaler: à la **CoSec 4** (formation, cours), **Andreas Wiedmer** est le nouveau

membre élu tandis que **Ueli Wolfensberg** (FAT), passe à la **CoSec 5** (agriculture, énergie, environnement). La **CoSec 5** voit l'arrivée de **Jean-Louis Hersener**, à la tête d'une entreprise-conseil en énergie à Wiesendangen, ZH et de **Fritz Ziörjen**, enseignant en machinisme à l'Institut de Ebenrain, Sissach. Les membres démissionnaires de

cette commission sont U. Baserga, FAT, W. Edelmann, ZH et A. Nietlisbach. AG.

La Commission sectorielle 6 (commission de rédaction) voit la démission de August Ott pour des raisons de retraite. Collaborateur à la FAT depuis de longues années, il cède à sa place à **Rainer Frick**, lui aussi ingénieur agronome à la FAT.

Salutations du Conseil d'Etat

Dans son allocution, R. Bisig, conseiller d'Etat et chef du Département de l'intérieur confirme l'excellente et confortable situation économique du plus petit canton suisse. Vu sa petite taille, le canton est conscient de sa dépendance envers les «grands», ce qui, selon R. Bisig, stimule ses habitants à saisir les chances qui s'offrent à eux afin d'occuper de nouveaux créneaux. Entre Zurich, métropole économique et le Gothard, portail vers le sud, les Zougois ont compris le rôle que jouait leur canton. Une prospérité économique favorisée par des firmes supranationales et le boom de l'électronique attirent les jeunes en masse. Ainsi, le pourcentage des retraités forme une minorité de la population zougoise. R. Bisig signale que même si seuls 3 % de la population active travaillent encore dans l'agriculture, ce secteur reste un segment important de l'économie. Plusieurs organisations dont l'Association suisse d'arboriculture et l'Association «Swissbrown», dont le siège est à Zoug - ont sponsorisé l'assemblée des délégués. La firme Multiforsa SA, fabrique d'aliments pour animaux à Steinhausen, a officié comme sponsor principal.



Ruedi Burgherr transmet les salutations du «Service pour la prévention des accidents en agriculture». De nombreuses activités exercées dans l'intérêt de la sécurité routière rassemblent les deux organisations. Dernier exercice en date: le cours de conduite G40, supervisé par l'ASETA et le cours «As du volant» qui se déroule au Centre de sécurité routière de Veltheim, AG, supervisé par le SPAA. De nouvelles synergies sont aussi utilisées dans le cadre d'AGRITOP, un label qui définit les nouvelles normes de sécurité sur les exploitations.



En sa qualité de vice-directeur de la FAT, Fritz Bergmann transmet les vœux de la Station fédérale de Tänikon et de l'Office fédéral de l'agriculture. F. Bergmann a commencé ses activités il y a 34 ans à l'IMA (prédécesseur de la FAT) à Brugg comme voisin de l'ancien directeur de l'ASETA, Rudolf Piller. Bientôt à la retraite, il est actuellement président du comité d'organisation du prochain Concours mondial de labour en 2002. Après l'administration, il retournera donc aux sources de la technique agricole.

Permis de conduire cat. G



Les moniteurs de conduite de l'Association bernoise pour l'équipement technique de l'agriculture (ABETA) prépareront les jeunes aux examens durant deux demi-journées. Cette instruction se fait par groupes et par district. Les adolescents qui auront atteint l'âge de 14 ans révolus en 2001 (année de naissance 1987 ou plus âgés) suivront la formation préparatoire afin de passer l'examen supervisé par des experts de l'Office de la circulation routière et de la navigation (OCRN). Le permis de conduire ne sera délivré qu'après 14 ans révolus.

Les frais incluent: le traitement de la requête, l'examen théorique par écrit et l'établissement du permis de conduire et sont facturés par l'OCRN après avoir établi le permis.

L'Association bernoise pour l'équipement technique de l'agriculture envoie une facture séparée pour ses frais, à l'inclusion du matériel pour l'instruction théorique.

Inscription: au moyen de la formule officielle, jusqu'au 15 décembre au plus tard.

Les inscriptions qui parviendront à l'OCRN après ce délai ne pourront plus être prises en considération pour les examens de groupes prévus en 2001. La formule d'inscription est à demander auprès des centres d'expertises de l'OCRN (les commandes collectives, pour des classes d'écoles par exemple, sont appréciées).

- CEE Berne Schermenweg 9, 3011 Berne tél. 031 634 25 40/55
- CEE Oberland bernois Gwattstrasse, 3604 Thoune tél. 033 334 27 21
- CEE Seeland/Jura bernois Hauptstrasse 1, 2552 Orpond tél. 032 344 20 20
- CEE Haute-Argovie/Emmental, Hardstrasse 4, 4922 Bützberg tél. 062 958 70 70

Le Centre d'expertises et d'examens de Berne, tél. 031 634 25 40/55 fournit tout renseignement complémentaire relatif à ces examens.

Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne

FR



A réserver dès maintenant

La section Fribourg annonce son Assemblée générale pour le

vendredi 19 janvier 2001 à 10 h

L'après-midi sera consacré à une conférence sur «Le bilan et l'avenir du semis direct».

Les détails paraîtront dans le $n^{\rm o}$ 12/2000 de «Technique Agricole».



ASETA

Systèmes stationnaires d'évacuation du fumier



Le champ d'application des systèmes d'évacuation du fumier s'élargit de plus en plus dans l'élevage bovin et porcin. Les nouveaux systèmes et transformations d'étables sont souvent liés à de grandes surfaces de nettoyage et à différentes voies d'évacuation. De nos jours, l'utilisation de la paille est plus répandue et soulève de nouveaux problèmes. Les principales questions touchent la qualité du nettoyage, les aspects liés à la construction, la sécurité du fonctionnement, le bien-être des animaux, la prévention des accidents, ainsi que les données liées à l'organisation du travail et à la

gestion de l'exploitation. Les relevés détaillés de la FAT ont montré que la conception technique et le maniement correct de l'installation sont essentiels pour un fonctionnement en toute sécurité. Le Rapport FAT n° 542 contient les résultats détaillés de l'étude.

Commandes:

FAT, Bibliothèque, CH-8356 Tänikon. Tél. 052 368 31 31; fax 052 365 11 90. E-mail:

info@fat.admin.ch

Internet

http://www.admin.ch/sar/fat/

印

Fondation suisse pour paraplégiques Téléphone 061-225 10 10 Internet: www.paranet.ch E-mail: sps@paranet.ch CCP 40-8540-6

Revue des produits

Amazone: conditions favorables de ventes d'avant saison

Les agriculteurs et les entrepreneurs en travaux agricoles qui s'occupent du matériel pour la protection des plantes dès maintenant gagnent doublement: actuellement OTT Machines agricoles SA offre les nouveaux modèles de pulvérisateurs Amazone pour la saison 2001 aux conditions de ventes d'avant saison très favorables.

OTT Machines agricoles SA, 3052 Zollikofen



Le grand éventail de pulvérisateurs Amazone portés et traînés ont une contenance de 600 à 4500 l. Leur construction compacte permet une largeur minimale lors du transport routier.

Grâce à leur construction semblable à celle destinée à l'aéronautique, les rampes Amazone sont extrêmement stables et légères!